



FICHE D'INSCRIPTION

« FÊTE DE LA MUSIQUE »

DIMANCHE 21 JUIN 2026

Lieu : Parc Robinson

Installation à 17h00

Tarif forfaitaire (électricité comprise) :

De 1 à 5 ml : 20 €/ jour

De 5 à 10 ml : 30 €/jour

Pour le règlement, merci de bien vouloir privilégier un paiement par carte bleue

COORDONNEES DE L'EXPOSANT

NOM :

PRENOM :

NOM DE LA SOCIETE :

ADRESSE - CODE POSTAL – VILLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

N° SIRET:

RESEAUX SOCIAUX :

Le commerçant s'engage à :

- Mettre tout en œuvre pour que son stand/foodtruck soit prêt à l'accueil du public (*sauf conditions climatiques défavorables ou affluence minimale constatée*)
- S'équiper d'un adaptateur pour prise P17 mâle (facultatif) et d'une rallonge électrique

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité indiquant la nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou carte de résident pour les étrangers
- Un certificat d'assurance responsabilité civile professionnelle spécifiant la garantie pour participer aux marchés en cours de validité. Elle doit couvrir tout dommage corporel et matériel causé à quiconque par lui-même, ses préposés ou son matériel
- Pour les commerçants : la copie d'inscription au RC et des sociétés de moins de 3 mois
- Carte de commerçant ambulant
- Photos du stand et des articles présentés

Les stands seront sélectionnés selon les caractéristiques suivantes :

- *Candidat vivant sur la Commune ++++*
- *Candidat vivant en région PACA +++*
- *Originalité des propositions/menus (photos) +++*
- *Produits locaux +++*
- *Puissance électrique moyenne (⚡ un contrôle par une société agréée sera effectué le jour de l'événement) ++*
- *Originalité du stand (photos) +++*
- *Tarifs ++*

Fiche d'inscription à renvoyer à l'adresse e-mail

evenementiel@mairie-mandelieu.fr

Avant le vendredi 15 mai 2026 à 17h30

Un accusé de réception vous sera envoyé par e-mail, si ce n'est pas le cas, merci de prendre contact auprès du service au 04 89 87 52 17 ou 04 89 87 52 00 avant la date butoir. Passé cette date, aucune réclamation ne sera prise en compte.